

COMMUNE DE LA FERTE-IMBAULT
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 16 FEVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le seize février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de LA FERTÉ-IMBAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle GASSELIN, Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 février 2017

PRESENTS : M. Pascal COLART, M. Gérard GATESOUBE, M. Eric SICAULT et Mme Stéphanie GRIGAA, adjoints au Maire.

Mme Karine BOURGOIN, M. Frank-Chris CIRET, , Mme Maria-Victoria DUGAND, Mme Nadine GAGNEBIEN, M. Robert MAIGNAN, Mme Isabelle ROUSSEAU

ABSENTS EXCUSES : Mme Evelyne BERNOS, M. Nicolas DUPIN (pouvoir à M. Eric SICAULT), Mme Pierrette DUPRÉ (pouvoir à Mme Stéphanie GRIGAA).

Secrétaire : M. Pascal COLART

La séance a débuté à 19h30

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 26 janvier 2017

15-2017 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE COMMUNAL DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE
--

M. Gérard GATESOUBE, Maire adjoint rend compte d'une réunion organisée par Monsieur le Député, Patrice Martin Lalande, le 27/01/2017 proposant aux communes qui le souhaitent, de s'équiper d'un matériel informatique et de logiciels pouvant être subventionnés à hauteur de 50 % au maximum.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'achat d'un équipement informatique et des logiciels nécessaires pour compléter l'équipement informatique communal existant. Le coût d'acquisition du matériel et des logiciels est estimé à 2 500 € HT
- **SOLLICITE** la subvention maximum au titre de la réserve parlementaire du député Patrice Martin-Lalande au taux de 50% de la dépense HT. »

16-2017 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE COMMUNAL DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017
--

Madame le Maire informe les membres présents que l'Etat met à disposition des communes qui en font la demande avant le 1^{er} octobre 2017, une enveloppe dédiée aux projets d'implantation de points numériques et réservée au titre de la DETR 2017 (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

../..

L'octroi de cette subvention, pour l'aide à l'achat de matériel informatique se fera sur présentation d'un dossier remplissant les conditions précisées dans le cahier de charges.

Aussi, Madame le Maire propose de solliciter auprès de l'Etat une subvention à hauteur de 30 % pour l'acquisition du matériel et logiciels pour un coût estimé à 2500 € HT.

Après délibération, le Conseil municipal :

SOLLICITE une subvention à hauteur de 30 % au titre de la D.E.T.R. 2017

**17-2017 - Réalisation de deux plateaux ralentisseurs
Convention pour la récupération de la TVA**

Madame le Maire explique au Conseil municipal, que la Commune doit passer une convention avec le Conseil départemental afin de lui permettre la récupération du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour les travaux de réalisation de deux plateaux ralentisseurs sur la RD 724 ; ceux-ci étant effectués sur le domaine public départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental :

- DEMANDE au Conseil départemental d'établir une convention pour la récupération du FCTVA
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

**18-2017 - DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE MILLANÇAY
DU SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA SAULDRE**

Madame le Maire fait lecture d'un courrier du SMABS concernant la demande de retrait de la Commune de Millançay du fait qu'elle ne possède pas de cours d'eau en tant que tel, relié à la Sauldre et que la superficie communale de ce bassin est minime.

Aussi, le SMABS, conformément à ses statuts, doit solliciter l'avis de toutes les communes adhérentes puisque l'équilibre de répartition des dépenses s'en trouvera mathématiquement modifié.

Après délibération, le Conseil municipal :

- Emet un avis favorable au retrait de la Commune de Millançay au Syndicat Mixte du Bassin de la Sauldre

**19-2017 - SIVOS LA FERTE-IMBAULT / SELLES-SAINT-DENIS
REVERSEMENT DU FONDS DE SOUTIEN
POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Au vu de la délibération du Conseil syndical du SIVOS de La Ferté-Imbault / Selles-Saint-Denis du 09 février 2017,

Considérant que les activités périscolaires mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires sont à la charge du SIVOS La Ferté-Imbault / Selles-Saint-Denis :

../..

Le Conseil municipal accepte le reversement du fonds de soutien versé aux communes, pour aider financièrement la mise en place des activités périscolaires aux écoles.

**20-2017 - ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET SUPPLÉANT
AU SIVOS LA FERTE-IMBAULT / SELLES-SAINT-DENIS**

En raison des absences pour convenances personnelles de Mme Evelyne BERNOS, Conseillère municipale et déléguée titulaire du SIVOS La Ferté-Imbault/Selles-Saint-Denis, Madame le Maire informe l'assemblée que celle-ci souhaite être remplacée en tant que déléguée titulaire au SIVOS et qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination.

Il est proposé au Conseil municipal la candidature de Monsieur Eric SICAULT en qualité de délégué suppléant et Mme Isabelle ROUSSEAU actuellement déléguée suppléante deviendrait déléguée titulaire.

Sont élus, à l'unanimité, au Conseil syndical du SIVOS La Ferté-Imbault / Selles-Saint-Denis :

- Mme Isabelle ROUSSEAU, déléguée titulaire
- M. Eric SICAULT, délégué suppléant

Fin de séance à 20h21

Affiché le 17 février 2017

Le Maire,

Isabelle GASSELIN